



**COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du**  
**Samedi 24 octobre 2020 – 18 H 00 – Salle Marcel Baudry,**  
**08 rue Maréchal Joffre - 44510 LE POULIGUEN**

**Étaient présents** : M. Pierre-André QUÉMARD, Président,  
Mme Chantal GOUMAS, Trésorière,  
Mme Jacqueline QUÉMARD, Secrétaire,  
MM. CADORET Guy, Responsable de la section artistique et BURGAGE Philippe,  
membre du bureau  
MMmes Claire BURGAGE, Mary-Thérèse GUÉDOUX, Claude OLIVAUX et Yveline  
PARISOT et M. RAIMBAU René, adhérents.

**Assistaient** : M. Norbert SAMAMA, Maire du Pouliguen,  
M. Patrick GUÉGUEN, Adjoint au Maire du Pouliguen pour la Vie culturelle et artistique,  
multimédias.  
Mme RIMBAU et M. Bernard OLIVAUX

**Étaient excusés** : M. Hubert FAIVRE-PIERRET, membre du bureau chargé de la section juridique,  
Mme Maité et M. René DASSONVILLE (Pouvoir à M. Pierre-André QUÉMARD).  
MMmes HASPOT Geneviève et Linda RICOLLEAU (Pouvoir à Mme Chantal GOUMAS)  
Mme Magali SIMONNET (Pouvoir à M. Guy CADORET),  
Mme Antoinette LEGOFF,

**Étaient absents** : MMmes Cécile BAPST, Nadège CHEVAUX, Marie-Françoise COLAS, Françoise  
COURTEILLE, Chantal GUILLERMET, Moniq HAGGAI CHEVALIER,  
Pascale LEMONNIER, Corinne RABEAU et MM. Dominique GAUDEL,  
Bruno GROSSE, François LESTE, Membres Artistes,  
Mme Chantal FÉRÉAL, Membre Sympathisant.

**Rappel de l'ordre du jour**

- Approbation du rapport moral 2020
- Approbation du rapport financier et des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2020
- Affectation du résultat
- Vote du budget prévisionnel 2021
- Fixation du montant de la cotisation 2021
- Questions diverses

**La séance a débuté à 18 H 15**

Sont désignés : Président de séance, M. Pierre-André QUÉMARD  
Secrétaire, Mme Chantal GOUMAS

**Rapport moral** - Présenté par M. Pierre-André QUÉMARD, Président,

Le Président lit le rapport moral que chacun a reçu avec son invitation à la présente Assemblée Générale et dit qu'il sera joint à ce compte-rendu de séance.

Il précise que **P.C.A.** a également participé à la Fête du Port 2020, organisé par la Municipalité le 1<sup>er</sup> août dernier. MMmes Claude OLIVAUX et Emmanuelle RABU ainsi que MM. Philippe BURGADE, Hubert FAIVRE-PIERRET et Bruno GROSSE, présentaient leurs œuvres.

Le rapport moral est approuvé par l'Assemblée Générale, à l'unanimité.

**Rapport financier** – Présenté par Mme Chantal GOUMAS, Trésorière,

La Trésorière lit le rapport financier que chacun a reçu avec son invitation à la présente Assemblée Générale et dit qu'il sera joint à ce compte-rendu de séance. Puis elle présente les comptes de l'exercice clos au 30 septembre 2020.

Les comptes sont conformes aux relevés bancaires. L'excédent cumulé de l'exercice est de **1 866,18 €**. Il sera utile pour la réalisation du programme 2021.

Chacun peut consulter les livres de comptes sur place ou à la demande.

Le rapport financier et les comptes 2019/2020 sont approuvés par l'Assemblée Générale, à l'unanimité.

**Affectation du résultat** – Présentée par Mme Chantal GOUMAS

Il est proposé que le solde créditeur cumulé soit reporté en section de fonctionnement du budget prévisionnel.

L'Assemblée générale approuve cette affectation, à l'unanimité.

**Budget prévisionnel** – Présenté par Mme Chantal GOUMAS

Pour réaliser ce budget prévisionnel et tenir compte des "non-événements" de l'année 2020, le bureau, sur la proposition de Guy CADORET, a choisi de diminuer de 20% sa demande de subvention à la commune.

Le budget prévisionnel pour l'année 2021 est équilibré en section de fonctionnement à 2 500,00 €. Il ne comporte pas de section d'investissement.

L'Assemblée générale approuve le budget prévisionnel 2021, à l'unanimité.

**Cotisation annuelle** - Présentée par M. Pierre-André QUÉMARD

Considérant que **P.C.A.** est au service d'Artistes Territoriaux, il convient de rester accessible à tous. Je propose de maintenir la cotisation annuelle à 12 €.

L'Assemblée générale fixe, à l'unanimité, le montant de la cotisation annuelle à 12 € pour 2021.

**Programme des manifestations 2021** - Présentée par M. Pierre-André QUÉMARD

Chacun a le programme détaillé entre les mains.

Ce programme commence par l'accueil des Nouveaux Arrivants organisé par la Municipalité. Le Président demande à M. Le Maire ce qu'il en est de l'organisation des ces événements pour 2021.

M. Norbert SAMAMA précise que, compte tenu du contexte de la pandémie actuelle, il ne peut rien certifier. Il convient, et la municipalité s'y engage, de suivre les instructions gouvernementales et préfectorales. À cet instant, il est impossible de savoir ce qui pourra ou non être organisé. Toutefois il est judicieux de prévoir le programme. Il est préférable d'annuler plutôt que de ne pas organiser.

En ce qui concerne le Marché de Noël, M. Patrick GUÉGUEN, précise que l'organisation est en cours et qu'il attend les réponses des associations quant à leur participation ou non. Il est envisagé d'attribuer les emplacements selon des créneaux journaliers et/ou horaires pour accueillir le plus de monde possible sur cette longue période du 16 décembre 2020 au 03 janvier 2021.

Le Président propose de maintenir le programme tel que présenté et d'aviser à chaque manifestation. Il précise que la **4<sup>e</sup> biennale** qui devait se dérouler le dimanche 25 octobre 2020 est reportée au dimanche 23 octobre 2021.

L'Assemblée générale accepte, à l'unanimité, ces propositions.

### **Questions diverses**

Il n'y a aucune question diverse et personne ne souhaite s'exprimer.

Le Président demande à M. Le Maire de prononcer le mot de la fin.

M. Norbert SAMAMA, remercie tout d'abord l'assemblée pour son sens civique en proposant la diminution de sa demande de subvention pour 2021. Il est juste de penser que les finances communales sont mises à dure épreuve dans cette période exceptionnelle car des mesures de maintien de l'économie sont mises en place : exonération de taxes sur les commerces pour aider à maintenir une activité vitale dans la commune, mesures de mise aux normes sanitaires pour éviter un nouveau confinement.

Il précise que pour lui et la municipalité, les associations représentent le 2<sup>ème</sup> cœur de la ville et qu'il soutient donc le maintien des activités. "Les associations sont une fenêtre sur la liberté et le réconfort".

Le président remercie le Maire, son adjoint et chacun pour sa présence.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la réunion est close à 18 H 45.

Au Pouliguen, le 26 octobre 2020

Le Président, Pierre-André QUÉMARD,

La Secrétaire, Chantal GOUMAS,